



Département de la
Seine-Maritime

D.2016.09/05

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2016

Publication : 16/09/2016

Le Maire,
Daniel Fidelin



Arrondissement du
HAVRE

Extrait du Registre des délibérations
Conseil Municipal du 12 Septembre 2016

Nombre de Conseillers d'après la Loi	33
Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de Conseillers présents	30
Nombre de Pouvoirs	2
Nombre de Votants	32

Extrait de la délibération affiché le **13 septembre 2016**.

L'an deux mille seize, le **12 septembre à dix-huit heures trente** par suite de la convocation de Monsieur le Maire en date du **5 septembre 2016**, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle des Délibérations, sous la présidence de Monsieur **Daniel FIDELIN**, Maire.

Etaient présents

Daniel **FIDELIN**, Laurent **GILLE**, Nicole **LANGLOIS**, Dominique **THINNES**, Corinne **LEVILLAIN**, Monsieur **LARDANS**, Jean-Luc **GONFROY**, Gilbert **FOURNIER**, Virginie **LAMBERT**, Emmanuel **DELINEAU**, Monsieur **DELAHAYS**, Jean-Pierre **QUEMION**, Franck **DORAY**, Patricia **DUVAL**, Pascal **LEFEBVRE**, Marie-Christine **BASSET**, Frédéric **PATROIS**, Marie-Paule **DESHAYES**, Sophie **CAPELLE**, Valérie **LEDOUX**, Karine **LOUISET**, Estelle **FERRON**, Alexandre **MORA**, Juliette **LOZACH**, Fabienne **MALANDAIN**, Martine **LESAUVAGE**, Nada **AFIOUNI** (jusqu'à 18h50), Jérôme **DUBOST**, Nordine **HASSINI**, Aurélien **LECACHEUR** (à partir de 18h50), Gilles **LEBRETON**.

Excusés ayant donné pouvoir

Stéphanie **ONFROY**, a donné pouvoir à Juliette **LOZACH**
Gilles **BELLIERE**, nouveau conseiller municipal a donné pouvoir à Fabienne **MALANDAIN**.
Nada **AFIOUNI** a donné pouvoir à Jérôme **DUBOST** à partir de 18h50.

Secrétaire de séance

Alexandre **MORA** est désigné Secrétaire de séance.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 12 septembre 2016

2016.09/05

CONSEIL MUNICIPAL – Liste « Agir ensemble pour Montivilliers » - Installation de Gilles BELLIERE en qualité de Conseiller Municipal, en remplacement de Pascal DUMESNIL, démissionnaire

Mr Daniel FIDELIN, Maire. – Par courrier en date 7 juillet 2016, Pascal DUMENIL m'a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal de la Ville de Montivilliers.

Conformément à l'article L.2122-15 du code général des collectivités territoriales, j'ai transmis ce courrier au représentant de l'Etat dans le département qui a pris acte de cette démission par mail. En effet, il s'agit d'une simple information auprès des services de l'Etat car Pascal DUMESNIL n'ayant pas la qualité d'adjoint. Conformément à l'article L.270 du code électoral, le candidat venant immédiatement après le dernier élu sur la liste « Agir ensemble pour Montivilliers » est appelé à remplacer le démissionnaire.

Catherine OMONT appelée à siéger conformément à l'ordre de la liste, a renoncé par courrier en date du 25 juillet 2016.

Gilles BELLIERE a accepté la fonction de conseiller municipal par lettre en date du 1er août.

Compte tenu de ces éléments d'information, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code électoral et notamment son article L.270 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-15 ;

VU l'accusé de réception par mail du représentant de l'Etat ;

VU la liste « Agir ensemble pour Montivilliers », établie lors du renouvellement du conseil municipal de mars 2014 ;

CONSIDÉRANT

- que par courrier en date du 7 juillet 2016, Pascal DUMESNIL m'a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal délégué de la Ville de Montivilliers ;
- que conformément à l'article L.2122-15 du code général des collectivités territoriales, j'ai transmis ce courrier au représentant de l'Etat dans le département qui a pris acte de cette démission ;
- que conformément à l'article L.270 du code électoral, l'ordre des candidats potentiels a été respecté pour remplacer Pascal DUMESNIL ;

VU le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré,

- Installe dans ses fonctions Gilles BELLIERE, conseiller municipal, liste « Agir ensemble pour Montivilliers » en remplacement de Pascal DUMESNIL.

LE CONSEIL PREND ACTE

Nous souhaiterons de vive voix la bienvenue à Monsieur Gilles BELLIERE qui a donné pouvoir pour ce conseil compte tenu de son absence et qui sera présent, parmi nous, lors de celui du mois d'octobre.

Le Conseil Municipal adopte le rapport présenté ci-dessus à l'unanimité.

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre dûment signé.*



Le Maire

[Handwritten signature in blue ink]